



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 100-2024
Type d'intervention : Motion
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.146

Déposée le : 16.05.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Fiechter (Oberwil im Simmental, UDC) (porte-parole)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Oui
Urgence accordée : Oui 06.06.2024

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -
Proposition du Conseil-exécutif : Sélectionner

Pas de Concours Eurovision 2025 dans le canton de Berne !

Le Conseil-exécutif est chargé :

1. d'engager tous les moyens et toutes les compétences dont il dispose pour faire en sorte que le Concours Eurovision de la chanson (CEC) n'ait pas lieu dans le canton de Berne en 2025 ;
2. de ne pas accorder de contributions financières en faveur de l'organisation et de la mise en œuvre du Concours Eurovision de la chanson (CEC) en 2025 en Suisse.

Développement :

D'après l'analyse tout à fait juste du président du Conseil-exécutif du canton de Berne, Philippe Müller (PLR), l'Eurovision a des relents de corruption, voire même d'antisémitisme en cette année 2024, sans compter qu'il a fallu l'intervention de la police pour contenir de graves débordements de violence. Dans ce contexte, le président du Conseil-exécutif s'est exprimé en ces termes, lundi 13 mai 2024, sur la plateforme X : « *Eurovision, tiens-toi à l'écart de Berne !* » [traduction¹]

Philippe Müller a raison. L'Eurovision est une manifestation politique *queer* qui n'a hélas plus rien à voir avec un concours de musique au sens premier du terme.

Des faits intolérables ont été révélés dans le cadre de l'Eurovision, en particulier en cette année 2024 où Nemo Mettler, artiste de Berne également connu sous le nom de « Nemo » non

¹ Philippe Müller sur X (original en allemand) : Un Suisse remporte le Concours Eurovision de la chanson, totalement corrompu depuis des années, et marqué cette année par de l'antisémitisme & des scènes de violences choquantes et des interventions policières. Et que font les journaux Tamdia, d'habitude si fiers de leur sens critique ? Ils sont totalement contaminés par l'euphorie ! <https://t.co/JAY46MqGD5> / X (twitter.com)

binaire, a décroché la victoire pour la Suisse. Voici un aperçu des articles de presse relayés par divers médias.

- La chanteuse israélienne Eden Golan n'a pas pu sortir de sa chambre d'hôtel et il a fallu lui fournir une protection policière face aux personnes antisémites. Quelques participantes et participants au concours, de la bouche desquels on entend habituellement des propos prônant des valeurs de tolérance et de pluralité, lui ont fait comprendre pendant le spectacle, en termes plus ou moins voilés, que sa présence était indésirable. Chacune de ses apparitions sur scène a été chahutée à grand renfort de huées et de sifflets, et des milliers de personnes ont défilé contre elle ainsi que l'État d'Israël dans les rues de Malmö.
- Plusieurs manifestantes et manifestants, à la tête desquels était l'activiste Greta Thunberg, et qui ont assisté à l'Eurovision à Malmö, en Suède, ont appelé à la déportation des Juifs vers la Pologne.
- Au cours de l'Eurovision, des manifestantes et manifestants ont brandi des slogans au rang desquels « From the river to the sea, Palestine will be free » (soit « Du fleuve à la mer, la Palestine sera libre ») au moyen desquels des fanatiques appellent à l'anéantissement d'Israël. Certains individus ont piétiné des drapeaux israéliens, et forts de cette calomnie affichée sur leurs banderoles, s'en sont pris aux organisatrices et organisateurs de l'Eurovision, leur reprochant de « faire l'éloge » d'un génocide. Le site d'information israélien « Ynetnews » a rapporté que des protagonistes auraient vociféré « Renvoyez les Juifs en Pologne ! » ou encore « Sinwar, nous ne te laisserons pas mourir ! » Précisons qu'il s'agit là de Yahya Sinwar, le chef du Hamas à Gaza.
- La télévision publique belge a diffusé un bandeau en signe de protestation durant la prestation de l'artiste israélienne, sans que ça ne serve à grand-chose puisque le public de certains pays a conféré la totalité des points à la chanteuse israélienne, notamment la Suisse et l'Allemagne. Si le public avait été le seul arbitre, Israël serait arrivé en deuxième position, devant Nemo et les autres, lesquels ont préféré se distancer de leur rivale plutôt que de lui témoigner un franc soutien.
- L'artiste d'Irlande non binaire, antisémite et sataniste « Bambie Thug », qui se revendique « adepte de la sorcellerie », en a pleuré de rage et de mépris en apprenant la qualification d'Israël pour la finale. Aussi la primeur des félicitations destinées à Nemo est-elle venue de sa part, après sa prestation dansée avec une créature satanique. L'artiste lui a ensuite fait cadeau d'une couronne d'épines pour honorer sa victoire, à l'instar des Romains au moment de crucifier Jésus après l'avoir flagellé. Une couronne, donc, suppliciant le crâne de celui qui en fut jadis affublé, Jésus – mis à nu en public : « Regardez, c'est Jésus-Christ-roi ». Nemo a porté la couronne d'épines pendant toute la durée de son sacre, deuxième interprétation de sa chanson comprise, se moquant ainsi d'un nombre incalculable de chrétiennes et chrétiens de par le monde. Espérons que ce comportement est à mettre sur le compte de l'ignorance, de la naïveté et du transport extatique suscité par la victoire.

Le canton de Berne ne peut tolérer de tels épisodes de nature antisémite, sataniste et barbare. L'Eurovision est l'antithèse des principes fondamentaux dont notre pays peut se targuer : la solidarité, l'État de droit, la neutralité politique et la liberté de religion.

Pour les raisons susmentionnées, le Conseil-exécutif doit donc tout mettre en œuvre pour empêcher que l'Eurovision ne se déroule dans le canton de Berne en 2025. Par ailleurs, il est demandé de ne soutenir en aucun cas l'Eurovision par le biais de contributions financières.

Motivation de l'urgence : il y a lieu de trancher rapidement la question de savoir où se déroulera l'Eurovision en 2025. Le canton de Berne doit annoncer le plus vite possible qu'il est hors de question que ledit événement soit organisé sur son territoire.

Destinataire
– Grand Conseil